

Le budget—M. Nielsen

Ni mes collègues ni moi-même n'avons été étonnés lorsque nous avons soulevé le couvercle de cette boîte de Pandore que nous a laissée le gouvernement précédent. Je répète que nos craintes ont été confirmées sur-le-champ. L'équipe chargée d'étudier les services commerciaux et les subventions seulement a dû passer au crible plus de 150 programmes fédéraux-provinciaux qui coûtent plus de 12.2 milliards de dollars au trésor fédéral en 1984-1985. Bon nombre ont de profondes racines dans le passé. Ils sont comme des mutants, mi-végétal mi-poisson, dont les tentacules plongent dans l'assise même de la légitime entreprise, étouffant l'initiative, l'émulation et la croissance normale.

Je donnerais une perspective plus juste du travail que nous tâchons d'accomplir si je disais aux députés que la révision globale des programmes gouvernementaux concerne quelque 170,000 personnes-années. Elle porte sur des dépenses d'environ 92 milliards de dollars. Les groupes d'étude, aux prises avec des difficultés incommensurables, disposaient d'environ trois mois pour s'attaquer au problème et proposer ou recommander des solutions raisonnables. Quand les ministres qui formaient le groupe de travail en ont été saisis, nous avons pris soin de ne pas perturber des programmes efficaces, dans notre hâte de supprimer ceux des programmes dont les impératifs d'une saine gestion nous poussaient à recommander l'abolition.

Les cas les plus flagrants de chevauchement et de dédoublement ont été résolus sans formalités, puisqu'ils étaient les plus faciles. Mais d'autres nous ont posé des problèmes autrement plus complexes. La solution à certains des problèmes les plus vexatoires comporte une mise en œuvre qui peut être longue et pénible. Le groupe de travail n'avait parfois pas d'autre choix que d'exiger une étude supplémentaire selon les lignes directrices que les groupes d'étude avaient établies; les rapports nous seront remis à temps pour que nous puissions prendre des décisions avant l'automne. Dans certains cas, notamment l'exemple que j'ai donné tout à l'heure, la solution empruntera la voie législative et sera subordonnée aux priorités de la Chambre. Quoi qu'il en soit, les décisions du groupe de travail se situent quelque part entre une réforme évolutive de la gestion gouvernementale ou une réforme plus radicale.

Il existe peu de remèdes miracles à des problèmes qui se sont développés au cours de deux décennies. Le groupe de travail a donc préféré résoudre tous ceux qu'il pouvait jusqu'ici et présenter les résultats préliminaires de sa démarche dans le cadre du budget.

Incidemment, je me réjouis de ce que le budget nous ait en quelque sorte permis de démystifier les initiatives du groupe de travail. D'aucuns prétendaient, par exemple, que nous tramions quelque complot. On nous a accusés de travailler sous le couvert du secret le plus absolu, tels des assassins nocturnes qui s'appêtent à jouer du couteau. Ce sont des absurdités propagées par des insensés. De telles insanités montrent que certains sont incapables de concevoir le caractère unique et l'ampleur de notre tâche.

Jamais on a eu l'audace politique au Canada de lancer une aussi vaste étude de l'administration publique. Nulle part dans les annales de l'administration publique fédérale ou ne retrouve une invitation analogue lancée à un segment aussi représentatif de la population, ainsi que nous l'avons fait, si bien que le secteur privé compte parmi les groupes d'étude des représentants qui agissent aussi bien à titre de conseillers que d'analystes. Comment faire croire alors, comme certains l'ont

voulu, que notre démarche se déroule dans le secret? Du fait même de la création d'un comité consultatif du secteur privé et de la présence de représentants du secteur privé au sein des groupes d'étude, nous avons pu échanger nos idées sainement et ouvertement. Je suis absolument dérouteré par le fait que l'on puisse qualifier de secret un groupe dont on annonce à la première occasion la composition, le mandat et les premiers résultats, lesquels couvrent plus de 270 pages dans les deux langues officielles.

Il est ironique que la nature même du groupe ait suscité des murmures au sujet de la portée et des répercussions de son travail. Contrairement à quelques pseudo-économistes, les députés devraient comprendre que ce groupe n'a pas été créé pour faire les manchettes mais bien pour produire des résultats.

M. Turner (Vancouver Quadra): Qui a dit cela?

M. Nielsen: C'est moi qui le dis, monsieur.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: J'ai souvent essayé de prononcer une allocution de vingt minutes en vingt minutes, mais il faut parfois la mettre par écrit pour y arriver. Voilà que le député m'a distrait et que j'ai perdu une minute.

M. Turner (Vancouver Quadra): Nous en sommes reconnaissants.

M. Nielsen: Et à juste titre. Je me réjouis que vous soyez ici à écouter.

Je le répète, le groupe a été créé pour produire des résultats. Une analyse pondérée et méthodique de plus d'un millier de programmes n'est peut-être pas de nature à éteindre la soif de drame et d'action de certains journalistes, ni à produire le genre de capital politique que d'aucuns souhaitent à la Chambre. Je n'accuserai personne d'avoir pareil mobile. On ne peut absolument pas traiter cela comme un cambriolage spectaculaire. Tout ce que le premier rapport du groupe de travail représente, c'est un exemple d'un processus systématique, pouvant peut-être faire ensuite l'objet de manchettes. Les jugements irréflectés sont peut-être le gagne-pain de certains, dont quelques journalistes et d'autres qui pratiquent cet art au noir, mais ils n'ont pas leur place au sein de l'administration fédérale.

● (1550)

Dans le budget proprement dit nous voyons la première étape d'application du principe fondamental voulant qu'il faille éviter de «donner des deux mains». Nous y avons prévu le crédit d'impôt remboursable à la recherche et au développement en tant que premier pas vers une gestion rationnelle des programmes de recherche et de développement. Nous avons supprimé un certain nombre d'exemptions de la taxe de vente afin de rétablir notre assiette fiscale.

Toutes ces mesures sont directement attribuables au groupe de travail ministériel et aux divers groupes d'étude. En termes de dollars, la fameuse considération fondamentale, vous aurez peut-être remarqué que nos discussions initiales ont été traduites par le ministère des Finances en des économies de quelque 500 millions de dollars et des recettes accrues de quelque 275 millions pour l'année financière 1986-1987. J'estime que c'est là un bon début.